

Ordres de renvoi

Extrait des procès-verbaux du Sénat, le mercredi 13 février 1985:

«L'honorable sénateur Tremblay propose, appuyé par l'honorable sénateur Marshall,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie soit autorisé à faire enquête et rapport sur le Document d'étude sur les prestations aux enfants et aux personnes âgées, émis par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, déposé au Sénat le 5 février 1985; et

Que le Comité soit autorisé à retenir les services des spécialistes, du personnel technique et de bureau jugés nécessaires aux fins de son enquête.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.»

Extrait des procès-verbaux du Sénat, le jeudi 6 novembre 1986:

«L'honorable sénateur Tremblay propose, appuyé par l'honorable sénateur Simard,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie soit autorisé à poursuivre les travaux qu'il a engagés en 1985-1986 sur le Document d'étude sur les prestations aux enfants et aux personnes âgées, émis par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, déposé au Sénat le 5 février 1985, et à faire rapport des dits travaux;

Que les documents et témoignages recueillis à ce sujet et les travaux accomplis au cours de la première session du trente-troisième Parlement soient déférés au Comité; et

Que le Comité présente son rapport au plus tard le mardi 22 décembre 1987.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.»

Le greffier du Sénat
Charles A. Lussier